



**PROCES VERBAL du CONSEIL d'ADMINISTRATION du
CCAS du 04 AVRIL 2024**

Conseillers en exercice : 07 *Date de convocation : 29 mars 2024*
Conseillers présents : 04 *Date d'affichage : 29 mars 2024*
Conseillers votants : 05

Etaient présents : Stéphane Taillasson, Jérôme Cantalejo, Sylvie Mège, Vanessa Ghÿs,

Etai(ent) absent(s) : Mme Nicole Girard-Rambeau, Cosette Hidié

Etai(ent) excusé(s) avec pouvoir : Bertrand Margollé (pouvoir à V. Ghÿs)

A été nommé Secrétaire de séance : Mme Vanessa Ghÿs

A été nommé Président de séance : M. Taillasson Stéphane

L'an deux mil vingt-quatre et le quatre du mois d'avril à 20 heures 00, le conseil d'Administration du CCAS de la commune de LE DOUHET, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Taillasson Stéphane, membre du Conseil d'Administration.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut donc valablement délibérer.

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du C.C.A.S du 06 avril 2023

1. Approbation du compte administratif 2023
2. Approbation du compte de gestion du trésor public 2023
3. Affectation du résultat
4. Vote du budget primitif 2024

- Divers

N° 2024-001-CCAS : Approbation du compte administratif 2023

Après en avoir entendu le compte-rendu de l'exercice comptable de l'année 2023, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité le Compte Administratif 2023 et arrêté ainsi les comptes :

Investissement :

Dépenses	Prévus	0.00	Recettes	Prévus	0.00
	Réalisé	0.00		Réalisé	0.00
	Reste à réaliser	0.00		Reste à réaliser	0.00

Fonctionnement :

Dépenses	Prévus	4 461.59	Recettes	Prévus	4 461.59
	Réalisé	556.00		Réalisé	4 479.93

Résultat à la clôture de l'exercice :

Investissement	0.00
Fonctionnement	4 103.76
Résultat global	4 103.76

N° 2024-002-CCAS : Approbation du compte de gestion du trésor public 2023

Il est présenté aux membres du conseil d'administration, le compte de gestion établi par le Trésor Public à la clôture de l'exercice comptable 2023.

Le Président du CCAS certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote de l'assemblée.

Après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées ainsi que le résultat de l'exercice et après avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité de ses membres, adopte le compte de gestion 2023

N° 2024-003-CCAS : Affectation du résultat

Le Conseil d'Administration, après avoir approuvé le compte administratif, et considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, doit statuer sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

• Un excédent de fonctionnement :	179.83
• Un excédent reporté de :	3 923.03
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	4 103.76
• Un déficit d'investissement de :	0.00
• Un déficit des restes à réaliser de :	0.00
Soit un besoin de financement de :	0.00

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCEDENT	4 103.76
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0.00
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	4 103.76
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT	0.00

N° 2024-004-CCAS : Vote du budget primitif 2024

Le Président présente le projet de budget primitif pour l'exercice 2023 :

Investissement :

Dépenses 0.00 €
Recettes 0.00 €

Fonctionnement :

Dépenses 4 203.76 €
Recettes 4 203.76 €

Après en avoir délibéré, le conseil d'Administration :

- Adopte à l'unanimité le budget primitif du CCAS tel que présenté,
- Comme le permet la M57, autorise le Président à effectuer des virements de crédits, de chapitre à chapitre, au sein de la section de fonctionnement (hors dépenses de personnel) et de la section d'investissement
- Fixe l'autorisation de virement de crédits à 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.

*Le président,
Stéphane Taillason*



*La séance est levée à 20 heures 20
La secrétaire de séance,
Vanessa Ghys*

A handwritten signature in black ink that reads 'Vanessa Ghys'.